



COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 27 janvier 2011 Centre Nautique Atlantis – Salle du club - ALBI

Personnes présentes :

Gérard MIQUEL – CASTRES sports nautiques
Michel BOUTILLON - CASTRES sports nautiques
Bernard BUFFIERE
Maryse GUILLEMART - Club subaquatique de CASTRES
Anne HUC - Club subaquatique albigeois
Pascal ALIBERT - Club subaquatique albigeois
Eric DUBOIS - MAZAMET Plongée
Laurent RUIZ – USC Plongée
Eric CAHUZAC - Club Subaquatique Gaillacois
Pierre TROISLOUCHE - Club Subaquatique Gaillacois
Benoît BERNAT - MAZAMET Plongée
François SEVERAC – CASTRES sports nautiques
Cathy LAGARDE - MAZAMET Plongée
Delphine GOURSAUD – CASTRES sports nautiques

Absents excusés :

Jean-Marc BUATOIS – Club subaquatique de CASTRES
Eric FOURNIER - CASTRES sports nautiques
Pascal AUGÉ - CASTRES sports nautiques
Vincent RAGO – 8^{ème} RPIMA
Cristophe CALU – Club subaquatique vauréen
Marc DAYDE – Club subaquatique vauréen
Cyril FRANCISQUE – Les mariottes SAINT SULPICE
Gérard GARREAU – Borde-Basse Plongée
Pascal PERRON – GRAULHET Aqua Passion

Ordre du jour :

- CNDS.
- Niveaux IV et TIV : point avant démarrage des sessions.
- Point sur l'AG régionale et remise des procurations.
- Questions diverses.

Bonne année à tous !

1) CNDS

Jusqu'à présent, vous avez tous reçu de la région des dossiers à remplir et à renvoyer au Président avant décembre, qu'il devait à son tour renvoyer à la Région pour différencier les clubs structurants des écoles de plongée.

Tous les clubs ont répondu sauf CARMAUX, GRAULHET et La Borde Basse, qui ne font donc plus partie des clubs structurants ; ce sera donc plus difficile pour obtenir des subventions. (Un club structurant est un club qui va être reconnu par la Région et la « Jeunesse et Sports » (ancien nom)).

Les dossiers CNDS 2011 devraient arriver en février.

Partout il y a restriction budgétaire...

En l'occurrence, les actions vont être de plus en plus surveillées et contrôlées compte-tenu de la problématique pour obtenir les subventions.

Dans la lignée, en ce qui concerne le Conseil Général, il aurait fallu rendre les dossiers fin décembre ; mais nous n'avons pas reçu ces dossiers ; en effet, le Conseil Général ne sait pas encore combien ils auront de budget ; nous restons donc en attente.

Heureusement le solde du compte du CODEP permet de pouvoir avancer le montant des subventions demandées !

2) Niveaux IV et TIV : point avant démarrage des sessions

Niveau IV : démarrage le jeudi 3 février 2011 à la Base Départementale de CASTRES (théorie)

Ce jour-là sera établi le calendrier définitif des cours (nous attendions le calendrier de ceux qui allaient dispenser les cours NIV).

Le nombre de participants est de 8 sûrs.

Il y a aussi 2 stagiaires pédagogiques, suivis par Rémy de Cala Monjoi.

Le but est d'organiser la formation entièrement : théorie et jusqu'à l'examen (une semaine à Cerbère ou à Cala Monjoi) qui se déroulera le jeudi ou le vendredi (pour avoir 2 jours de marge) en juin.

Il faut le faire avant les vacances et avant septembre car après cette date, le NIII sera préalable à l'obtention du NIV. Le NIV s'appelle maintenant le Guide de palanquée.

RIFAP : Mazamet avait demandé une autre date de RIFAP : la session aura lieu le samedi 5 février 2011 à CASTRES ; il y aura également un recyclage le samedi après-midi.

Tous les modules sont à passer : 1 jour de secourisme + secours dans l'eau

Puis le Président de club demande le diplôme avec le numéro de licence d'un MF1 qui a un ANTEOR ou 1 MF1 et 1 ANTEOR (il faudra donner les 2 numéros de licence)

Il est possible d'avoir l'ANTEOR par équivalence si on a l'AFPCPSAM ou le brevet de secourisme + réanimation.

Les RIFAP « papier » ne sont plus reconnus. Il faut qu'un formateur ANTEOR revalide le « nouveau » RIFAP.

TIV : 6 personnes sont inscrites (pour l'instant) et la session aura lieu les 12 et 13 février 2011.

3) Point sur l'AG régionale et remise des procurations

L'AG régionale aura lieu à St Jean de Védas les 19 et 20 février 2011 ; il serait utile que ceux qui n'y vont pas fassent passer les procurations à Gérard MIQUEL, afin que le CODEP du Tarn soit représenté.

Il en va de même pour l'AG nationale en mars à La Rochelle ; Maryse GUILLEMART y va et propose de vous joindre à elle (et/ou de lui faire passer les procurations).

L'AG régionale sera couplée avec une formation de cadres (3 ateliers différents sur le samedi après-midi et le dimanche matin) et de Présidents de clubs ou de commission : « Bureau virtuel et parution d'articles sur le site régional », « Code du sport » et « Relations clubs/fédé/fiscalité et assurance ».

Pour la commission souterraine, ou Laurent RUIZ ou Samuel FERNANDEZ iront.

4) Questions diverses

Stage photo : Gérard MIQUEL prend la parole pour Pascal AUGÉ : il organise un stage NI photo régional les 12 et 13 février à CASTRES, et il regrette qu'1 seul candidat soit du Tarn sur les 25 prévus.

Site internet : Le site internet est vivant et Marc DAYDE s'en occupe très bien et très rapidement. Malgré tout, il peut y avoir des critiques ; néanmoins, nous avons énormément de retours positifs.

Nous convenons que les présidents de club transmettent le fichier des adresses mail de leurs membres à Marc afin qu'il leur envoie la newsletter.

Base départementale : la Mairie de CASTRES prévoit de fermer le bassin prochainement (avant la fin de saison) ; cependant, nous gardons le matériel et les salles pour les formations. Cette information est officieuse, et donc en attente de confirmation.

Sortie Enfants : Cathy LAGARDE n'a reçu qu'1 seule réponse pour le challenge Oxyjeune de mars (en piscine) sur tous les mails qu'elle a envoyé aux Présidents de club. Elle va renvoyer un mail, mais il serait correct de répondre, même par la négative.

Equipements enfants : nous projetons de renouveler le matériel et de racheter un gilet stabilisateur pour Gaillac.

Prochaine réunion: La prochaine réunion aura lieu à GAILLAC Salle des associations (à confirmer) le Jeudi 7 avril à 20h30.